



**Fiche d'Inscription à  
L'École de la Musique Municipale  
de Nazelles-Négron  
Année : 2024 / 2025**

**L'inscription doit se faire obligatoirement lors du forum des associations le 07 septembre, ou à la salle de musique les 11 et 12 septembre, et non auprès des Professeurs**

**ÉLÈVE :**

NOM :		PRÉNOM :	
DATE DE NAISSANCE :			
ADRESSE :			
COMMUNE :		Code postal :	
MAIL :			
TÉLÉPHONE(S)	fixe:	portable(s)	
INSTRUMENT : (Bien indiquer l'instrument joué)		NIVEAU :	
FORMATION MUSICALE (NIVEAU)			

**REPRÉSENTANT LÉGAL :**

NOM :		PRÉNOM :	
ADRESSE :			
COMMUNE :		Code postal :	
MAIL :			
TÉLÉPHONE(S)	fixe:	portable(s)	

**EN CAS D'URGENCE, PRÉVENIR :**

NOM :		PRÉNOM :	
TÉLÉPHONE(S)			

*Turner s.v.p.*

L'École de Musique demande un droit d'inscription s'élevant à :

	Pour 1 élève
Enfants	27,00€ (1)
Adultes	35,00 €

Pour plusieurs élèves de la même famille, une réduction de 15 % sera appliquée à partir du deuxième.

<sup>(1)</sup> écoliers, collégiens, lycéens ou étudiants non salariés (sur présentation de la carte d'étudiant en cours de validité).

**Les règlements se font en quatre chèques :**

1. **Un chèque des droits d'inscription débité immédiatement.**
2. **Un chèque des cours du 1<sup>er</sup> trimestre débité en novembre.**
3. **Un chèque des cours du 2<sup>ème</sup> trimestre débité en février.**
4. **Un chèque des cours du 3<sup>ème</sup> trimestre débité en mai.**

**Sauf cas de force majeure, toute année commencée est dûe et ne sera pas remboursée en cas d'arrêt.**

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET AUTORISATIONS :

Je soussigné(e) .....

élève majeur(e) ou responsable de l'élève .....

certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'École de la Musique Municipale de Nazelles-Négron ci-annexé, et m'engage à m'y conformer. Je sais que la Communauté de Communes Val d'Amboise subventionne l'école afin de former des musiciens qui joueront sur les rangs des harmonies (Musique Municipale de Nazelles-Négron et/ou Union Musicale de Noizay).

autorise – n'autorise pas <sup>(1)</sup> mon enfant à partir seul(e) à la fin des cours.

- autorise – n'autorise pas <sup>(1)</sup> mon enfant à être accompagné par une tierce personne (parent ou encadrant) lors de sorties éventuelles et ponctuelles pouvant avoir lieu pendant l'année.

autorise – n'autorise pas <sup>(1)</sup> l'École de la Musique Municipale de Nazelles-Négron à publier des photographies de mon enfant ou de moi-même dans le bulletin municipal, la presse locale et sur le site internet de l'école.

autorise – n'autorise pas <sup>(1)</sup> la diffusion de mon adresse mail à d'autres parents d'élèves de l'école de musique de Nazelles-Négron uniquement.

<sup>(1)</sup> Rayer la mention inutile

Fait à Nazelles-Négron, le

Lu et accepté

Signature de l'élève majeur(e) ou de son représentant légal :